



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2025/25

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 1

« Commande publique »

SOUS-DOMAINE : 1.1

« Marchés Publics »

OBJET :
Aménagement de l'espace Denise
Pistre
Avenant n°1 Lot 02 Maçonnerie
RAMOND

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

CONVOCACTION C.M.
EN DATE DU :
29/08/2025

AFFICHAGE EN DATE
DU : 09/09/2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 09/09/2025

CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE :

PAR DELEGATION
LE :

Séance du Conseil Municipal du 04 septembre 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Axelle FOUGA

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Stéphane SAOUMA, Sabrina MAHIEU, Régine SEJALON

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux en cours pour l'aménagement de l'espace Denise Pistre.

Les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :
LOT 1 : PURISTHME - LOT 2 : RAMOND - LOT 3 : IDVERDE

Pour le LOT N°2 (Maçonnerie), M. le Maire rappelle qu'une partie des travaux concerne la mise en valeur d'un ancien four de potiers.

A la suite des travaux de terrassement permettant de découvrir le four, il a été envisagé

- de matérialiser la position des aérations au niveau de la sole supérieure par des carreaux de verre,
- de reprendre l'ouverture principale, et de la protéger par un carreau de verre,
- de prévoir une poutre habillée en briquettes à la base de la voûte pour la consolider.

Cette modification du marché implique une plus-value de 3 995,64 euros HT, et doit être approuvée par les membres de l'assemblée.

Montant initial du marché Lot 2 = 43 195,30 € HT

Montant de l'avenant = 3 995,64 € HT

Nouveau montant du marché Lot 2 = 47 190,94 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'avenant n°1 pour le Lot n°2 (Maçonnerie) attribué à RAMOND, pour un montant en plus-value de 3 995,64 € HT,

Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ces travaux.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VOTE POUR : 8

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 04 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON

Date de transmission de l'acte: 11/09/2025

Date de reception de l'AR: 11/09/2025

011-211101753-DE_2025_025-DE

A G E D I